

Réduire la consommation en entreprise



Eclairage

- Installer des lampes fluorescentes (tubes fluorescents ou ampoules fluocompactes) classes A ou B. Par rapport aux systèmes classiques à incandescence, ces dispositifs d'éclairage sont beaucoup plus économiques et ont une durée de vie supérieure
- Lorsque d'achats d'ampoules, consulter l'étiquette Energie. Une ampoule classée A consomme en moyenne 75% de moins qu'une ampoule classée D.
- Profiter le plus souvent possible de l'éclairage naturel, notamment au moment de choisir l'emplacement des postes de travail. Attention: dans les locaux climatisés, il est parfois préférable de fermer les stores extérieurs et d'éclairer artificiellement afin d'éviter le réchauffement par rayonnement solaire.
- Installer des interrupteurs optiques (détecteurs de présence) qui permettent aux lampes de s'éteindre automatiquement après le passage d'une personne
- Remplacer les anciens tubes fluorescents (tubes TL) de 38 mm par des tubes plus fins (26 ou 16 mm) équipés de ballasts électroniques
- Privilégier les couleurs claires pour les murs, les plafonds et le mobilier

Imprimez cette
check-list et
parlez en au
patron !

Chauffage, climatisation

- Installer des systèmes de régulation (régulateurs, thermostats, vannes thermostatiques). Ces dispositifs permettent d'adapter en permanence le chauffage en fonction des conditions extérieures.
- Régler correctement les températures de l'eau chaude sanitaire. 55°C est généralement suffisant
- Choisir des températures d'ambiance appropriées: 19-21°C pour les locaux administratifs, 16-17°C pour les ateliers. Fermez les portes coulissantes après utilisation des passages.
- Investir dans l'isolation thermique des locaux (toitures, fenêtres, sols, façades) permet de réaliser sur la durée des économies substantielles (ces mesures sont soutenues financièrement par l'Etat)
- L'entretien régulier des installations de chauffage permet de vérifier, voire d'améliorer le rendement de la chaudière et donc d'augmenter sa durée de vie
- Avant de recourir à la climatisation (attention: les installations de climatisation sont soumises à autorisation), assurez-vous d'avoir pris toutes les mesures en amont afin d'éviter que les locaux ne soient réchauffés par le rayonnement solaire (pose de stores extérieurs, fenêtres équipées de filtres UV, etc.). Vérifiez également qu'il n'y ait pas trop d'appareils électriques (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, etc.) fonctionnant inutilement (dégagement de chaleur).

Comportement individuel

- Veiller à sensibiliser l'ensemble du personnel aux questions énergétiques et aux possibilités de réduire la consommation globale (éteindre la lumière, arrêter les machines et les appareils de bureau après usage, etc.). L'information constitue un facteur très important pour la réussite du programme.
- En changeant de comportements, il est déjà possible d'économiser 10 à 15% d'énergie. Changer les comportements est parfois difficile et exige du temps. Cela doit se faire en parallèle avec les modifications techniques (nouvel équipement, automatisation, changement d'infrastructure, etc.).

Equipements électriques (choix et maintenance)

- Vérifier les consommations énergétiques des équipements et des appareils avant l'achat et orienter les choix vers les appareils à faible consommation électrique (A ou B sur l'étiquette Energie)
- Lors de l'achat d'appareils de bureautique, penser aux performances énergétiques (cf. www.energielabel.ch, www.topten.ch)
- Installer des minuteries ou des prises multiples permettant une extinction générale, notamment des transformateurs inutiles
- Un appareil économe mal utilisé gaspille aussi de l'énergie

Energies renouvelables

- Opter pour les nouvelles énergies électriques en choisissant un tarif déterminé, favorisant le développement durable et l'environnement (énergie hydraulique, énergie valorisant les ressources locales ou énergie soutenant le développement des énergies écologiques du futur)

Construction-rénovation, matériaux et aménagements

- Privilégier l'utilisation de matériaux renouvelables et recyclables
- En matière de bois, choisir de préférence des essences dont l'exploitation et le renouvellement sont contrôlés (label FSC) ou des bois massifs régionaux
- Eviter les matériaux composites (plus difficiles à «déconstruire»)
- Limiter l'usage de produits contenant des résines de synthèse, des solvants et/ou de la colle ou dégageant des vapeurs de formaldéhyde dangereuses pour la santé
- Privilégier l'utilisation de produits naturels: bois intérieur non traité, cires ou huiles dures naturelles, vernis à l'eau, colles à l'eau, peintures à l'eau, colorants naturels, etc.

- Laisser une partie du terrain en prairie naturelle (jachère). Opter pour un environnement sauvage plutôt que pour du gazon anglais ou des plates-bandes fleuries; cela permet de réduire les frais d'entretien de 75%.
- Planter des espèces indigènes, par exemple des arbres fruitiers, ou créez des haies composées d'arbres et de buissons
- Créer un étang naturel si votre terrain le permet.
- Créer des «toitures vertes», voire de de «parois vertes»

Transports

- Gelez l'extension du parking
- Rembourser tout ou partie de l'abonnement de transports publics (des achats groupés permettent parfois de faire baisser les prix)
- Partager les voitures de fonction
- Utiliser les possibilités de partage des voitures (car sharing). C'est un bon moyen de réduire la flotte de véhicules
- Lors de l'achat de nouveaux véhicules, choisir des modèles de faible consommation (catégorie A selon la définition de l'ordonnance fédérale sur l'énergie) et peu polluants (norme EURO 4).
- Participer financièrement à l'achat de vélos
- Participer aux frais d'entretien des véhicules partagés ou des vélos pour les cyclistes
- Faire payer le parking aux membres du personnel arrivant seuls en voiture
- Encourager le «covoiturage», faire en sorte d'adapter les horaires en conséquence
- Réduire les besoins de mobilité à la source en offrant des possibilités de télétravail
- Développer des services de proximité (restauration, garderie)
- Lancer en interne un «projet mobilité» permettant notamment aux employés et employées de choisir des horaires souples et de déterminer leur lieu de travail, par exemple à domicile
- Acheter des vélos d'entreprise

- Aménager des parcs à vélos et des douches, équiper les cyclistes en matériel de protection et d'entretien
- Mettre à disposition le plan des pistes cyclables de la ville
- Afficher des cartes du réseau des transports publics (à la réception, aux étages, etc.), avec si possible la fiche horaire de l'arrêt ou des arrêts les plus proches
- Choisir des véhicules de service peu polluants ou électriques. On trouve dans plusieurs guides pratiques des listes comparatives.
- Choisir des véhicules fonctionnant autrement qu'à l'essence ou au diesel
- Il existe des cours de formation à une conduite plus respectueuse de l'environnement (consommation réduite, limitation des nuisances sonores et de la pollution). Les proposer aux utilisateurs de véhicules de service ou de maintenance (pour un même trajet, la consommation de carburant peut varier de 40% d'un conducteur à l'autre).
- Indiquer aux clients les accès aux transports publics sur les dépliants publicitaires, confirmations de réservation et papier à lettres. Mettre à disposition de la clientèle des plans de transports publics.
- Inviter la clientèle motorisée à laisser les véhicules au garage et à recourir, selon le cas, à la marche à pied, aux transports publics ou au taxi
- Proposer aux clients de louer un vélo pour leurs déplacements urbains et les renseigner sur les places de parking sécurisées.
- Ne pas rouler avec des camions à moitié remplis, éviter les retours à vide
- Choisir, lorsque c'est possible, des produits de proximité
- Privilégier le trafic ferroviaire chaque fois que la chose est envisageable
- Si cela est possible, demander aux fournisseurs de rouler «propre»

Eau

- Blocs W.-C.: économiser jusqu'à 20% d'eau sanitaire en installant des réglages à double volume (3,5 litres/8 litres)
- L'installation de briseurs d'eau (aérateurs) sur les robinets peut apporter des économies de plus de 30%
- Une bonne sensibilisation du personnel facilite la mise en place des mesures d'économie d'eau (sanitaires, lavage des ateliers, etc.)
- La récupération d'eau de pluie en provenance des toitures peut être une aubaine. Dépourvue de calcaire et naturellement propre, cette eau peut s'utiliser pour l'arrosage. Selon l'importance de la surface de toiture, les travaux pour la collecte et le stockage dans un réservoir sont facilement amortis.
- Si l'on possède du terrain aux abords de l'entreprise, inciter les responsables à arroser uniquement en cas de nécessité et aux bons moments de la journée (fin de journée / tôt le matin).